

Remise à niveau SSIAP 3



(Éligible au CPF)

Objectif

- Remise à niveau de ces connaissances de chef de service de sécurité incendie.
- Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi.

Réglementation

Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Prérequis

- Être apte physiquement. Un certificat médical de moins de trois mois est obligatoire.
- Être titulaire du SSIAP 3, de l'ERP 3 ou de l'IGH3.
- Être titulaire du SST, du PSC1 en cours de validité.
- L'habilitation électrique nécessaire sur les sites d'exercice d'emploi du salarié doit être détenue.

Public

Chef de service dans un ERP ou IGH ayant dépassé la date limite du recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'exercice de son activité durant les 36 derniers mois

Durée

35 heures (5 jours).

Groupe

15 participants maximum.

Date

A la demande.

Lieu

Inter-entreprise : dans nos locaux.

Accessibilité

Cette formation peut être accessible aux publics en situation de handicap, des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils.

Nous contacter pour plus d'information.

Tarif

Inter : 750 Euros HT Net.

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : contact@secourisk.com

Remise à niveau SSIAP 3



(Éligible au CPF)

Programme

Module 1 : Documents administratifs

Obligations en matière d'affichage
Elaboration cahiers des consignes et permis de feu
Suivi et planification des contrôles réglementaires

Module 2 : Les commissions de sécurité

Composition et rôle des commissions de sécurité
Missions des commissions de sécurité
Documents à transmettre ou à tenir à disposition

Module 3 : Réglementation

Règlement de sécurité dans les ERP
Règlement de sécurité dans les IGH
Rappels des textes sur les moyens de secours
Rappel sur le code du travail

Module 4 : Notions de droit civil et pénal

Codes civil et pénal

Module 5 : Fonction maintenance

Contrats de maintenance des installations de sécurité

Module 6 : Étude de cas

Analyse de projet de construction et d'aménagement
Analyse de projet de réaménagement dans l'existant

Module 7 : Accessibilité des personnes handicapées

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

Module 8 : Analyse de risque

Identifier les situations à risques
Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

Module 9 : Les moyens de secours

Évolution des textes réglementaires

Module 10 : Organisation d'un service de sécurité incendie

Gestion du personnel et des moyens du service

Modalité d'évaluation / validation

Évaluation finale théorique et pratique.

A l'issue des épreuves, une attestation de fin de formation sera délivrée au participant ayant validé la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques

Formation assurée des formateurs SSIAP 3
Alternance de théorie et pratique sur notre site.

Moyens et outils pédagogiques

- Vidéos et diaporamas
- Site d'entraînement équipé :
 - poste de sécurité,
 - système de sécurité incendie,
 - systèmes d'extinction,
 - moyens d'extinctions pédagogiques...

Les + de SECOURISK

Notre Centre de formation est certifié **QUALIOPI** pour les actions de formation. Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences (OPCO, anciennement OPCA).